

Communiqué de presse du 23 septembre 2015
Enquête santé / Vie étudiante / Chiffres clés

La santé des étudiants en 2015 **9^{ème} enquête nationale**

Une augmentation continue et inquiétante du renoncement aux soins des étudiants

EmeVia publie aujourd'hui, en partenariat avec l'Institut CSA, son enquête de référence sur la santé des étudiants en France. Cette 8^e édition révèle une augmentation importante du renoncement aux soins des étudiants, et plus particulièrement une baisse du recours au médecin traitant, de la consultation gynécologique. L'enquête révèle également une augmentation importante du nombre d'étudiants victimes de rejets.

Cette situation conforte le réseau emeVia dans la politique qu'elle mène en termes de qualité de service apportée à ses étudiants (réponse à 9 appels sur 10 en moyenne, et remboursement en 48h pour 9 feuilles de soins sur 10 en moyenne) et en termes de prévention, en réalisant près de 1200 actions de prévention par an, touchant près de 420 000 jeunes.

Depuis 1999, emeVia publie tous les deux ans une enquête santé réalisée auprès d'un échantillon de 44 269 étudiants. L'objectif de ces enquêtes est de mieux connaître l'état de santé des étudiants et notamment de leur accès aux soins

Ahmed Hegazy, Président d'emeVia, déclare : « *Les difficultés d'accès aux soins justifie le maintien d'un régime spécifique de sécurité sociale étudiante afin d'apporter des réponses adaptées à des besoins spécifiques. Cette problématique requiert également des dispositifs supplémentaires d'accompagnement. Les mutuelles étudiantes du réseau emeVia n'ont eu de cesse de promouvoir l'élargissement d'un chèque santé et l'élaboration d'une consultation gynécologique gratuites pour les jeunes femmes de 18 à 25 ans. Au vu des résultats de l'enquête nous reformulons notre demande auprès des pouvoirs publics, afin que l'accès aux soins des étudiants connaisse une réelle amélioration* ».

Un renoncement aux soins toujours trop important

15,6% des étudiants déclarent avoir renoncé à des soins pour des raisons financières au cours des 6 derniers mois.

Même si l'écart se réduit un peu depuis 2013 (17,4% des étudiants déclaraient avoir renoncé aux soins pour des raisons financières), ce taux de renoncement aux soins est encore trop important.

Une aggravation des difficultés d'accès aux consultations médicales

Au cours des 12 derniers, seuls **79,2%** des étudiants ont consulté un professionnel de santé. Les difficultés d'accès à un professionnel de santé s'accroissent. En effet, on constate une baisse de recours à ce type de consultation par rapport à 2013 (**79,2%** en 2015 contre 83,1% en 2013).

Concernant les consultations pour un examen gynécologique, seules **44,88%** des étudiantes y ont eu moins recours, alors qu'elles étaient 48% en 2013.

Malheureusement, cette tendance suit d'assez près les constats de moindre consultation lorsque l'étudiant est malade et de non recours aux soins.

On peut néanmoins voir que les étudiants sont relativement passifs face à la maladie puisque 54,1% attendent que cela passe.

Cependant :

- 52,8% des étudiants consultent un médecin traitant,
- 49,2% des étudiants font de l'automédication.

Des difficultés financières qui s'aggravent

51,5% des étudiants en 2015 déclarent ressentir des difficultés financières, contre 49,5% en 2013.

Ces difficultés sont surtout occasionnelles pour 22,5% des étudiants. Mais ils sont tout de même **14%** à ressentir des difficultés financières régulièrement (contre 12,4% en 2013).

On peut également noter qu'entre 2013 et 2015, le nombre d'étudiants boursiers a augmenté, passant de **42,3% à 45%**.

Des étudiants en bonne santé, mais...

Les étudiants, dans leur grande majorité se déclarent en bonne santé. Cependant, des éléments sur les comportements face à la maladie ainsi que sur le renoncement aux soins montrent que des efforts restent à faire sur l'accès aux soins des étudiants.

Dans son dernier bulletin d'information, l'Observatoire de la Vie Etudiante précise que « les étudiants sont un peu plus nombreux à se percevoir en bonne santé par rapport à la population âgée de 15 ans et plus au sein de laquelle 69% se déclarent en bonne ou très bonne santé ». Cette différence résulte des avantages dont bénéficie la sous-population étudiante du fait de ses caractéristiques dont « son accès privilégié à l'information ». Le régime étudiant est donc un facteur d'amélioration de l'accès aux soins.

Rendez-vous sur www.emevia.com pour consulter le dossier de presse des principaux enseignements de La Santé des Etudiants en 2015



Contact:

Emevia :

Benjamin Chkroun, Délégué Général d'emeVia. 01 44 18 37 87 ou 06 63 58 77 09 chkroun@emevia.com

Béatrice Travailleur, Coordinatrice Nationale Promotion de la Santé d'emeVia. 01 44 18 37 87 ou 06 98 03 45 56.

travailleur@emevia.com

A propos d'emeVia

EmeVia représente les mutuelles étudiantes de proximité : MEP, MGEL, SMEBA, SMECO, SMENO, SMEREB, SMERAG, SMERRA, VITTAVI

Elles ont trois missions principales:

- La gestion du régime de Sécurité Sociale.
- L'offre d'une garantie complémentaire santé.
- La mise en place d'actions en promotion de la santé.

Les mutuelles étudiantes de proximité gèrent le régime étudiant de Sécurité Sociale de près de 850 000 étudiants et offrent une garantie complémentaire santé à près de 250 000 d'entre eux.

Chaque année, plus de 1 200 actions de promotion de la santé sont conduites auprès des étudiants et 410 000 étudiants échangent personnellement avec un animateur santé